

Appel à candidature pour une thèse au laboratoire ThéMA (2018-2021)

« Réception locale des projets éoliens : visibilité et contexte paysager, discours et jeux d'acteurs »

Cette thèse est intégrée au projet « Éole-BFC » financé par la Région Bourgogne Franche-Comté (2018-2021).

Direction de la thèse : Jean-Christophe Foltête (PR, géographie) ; Thomas Buhler (MCF, aménagement, porteur du projet Éole-BFC)

Comité de thèse : Emeline Comby (MCF, géographie, UMR ThéMA), Gilles Vuidel (IR, informatique, UMR ThéMA), Virginie Lethier (MCF, sciences du langage, EA ELLIADD), Marion Bendinelli (MCF, sciences du langage, EA ELLIADD), Sophie Nemoz (MCF, sociologie, EA LASA)

Contexte de la thèse

Publiés en 2012, les schémas éoliens des anciennes Régions Bourgogne et Franche-Comté ont formulé des objectifs particulièrement ambitieux en termes de construction de parcs éoliens. En additionnant les objectifs de ces deux documents – pour obtenir l'échelle de la grande Région actuelle - 2 000 MW étaient envisagés à l'horizon 2020. Cela correspond à l'implantation de près de 800 aérogénérateurs industriels de type « standard » (d'environ 180m à 200m de hauteur pour une puissance moyenne estimée à 2,5 MW).

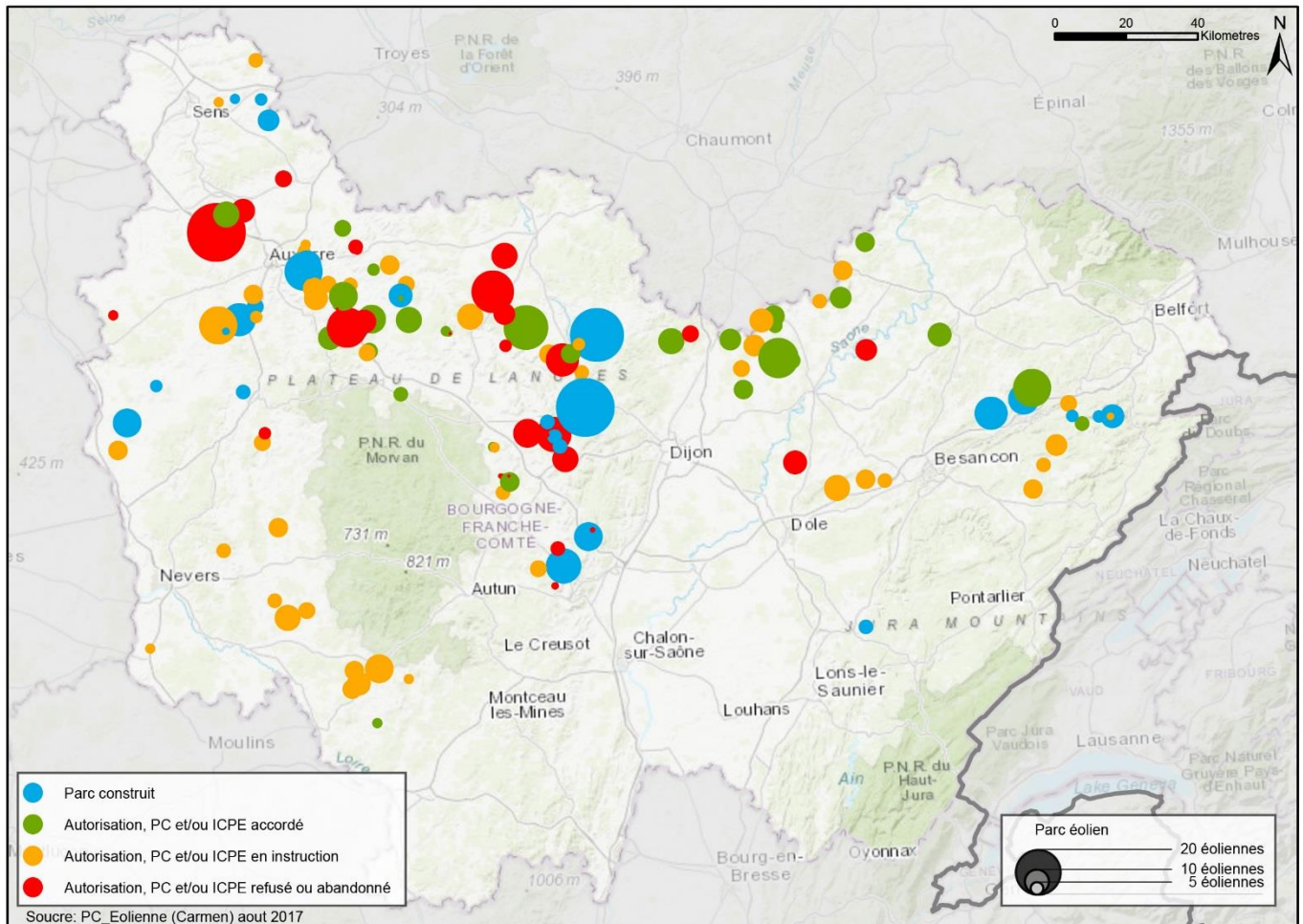
Compte tenu de ces objectifs, le constat actuel sur l'implantation d'énergie éolienne en Région Bourgogne Franche-Comté est pour le moins paradoxal. Globalement, les mécanismes incitatifs – et notamment l'obligation d'achat de l'électricité produite par EDF – font de la construction de parcs éoliens un investissement rentable qui mobilise de nombreux acteurs financiers, énergétiques, d'ingénierie et de la construction dont certains sont localisés en Région Bourgogne-Franche-Comté (Opale, Francéole/Nimbus...). Les parcs éoliens intéressent également de nombreux élus ruraux (communes et EPCI¹) qui y voient souvent un intérêt économique pour leur territoire en période de restriction de dotations de l'Etat², ainsi qu'un intérêt écologique pour injecter plus d'énergies renouvelables dans le *mix* énergétique local dans une double logique de transitions énergétique et écologique. Ce fort intérêt des porteurs de projets et d'élus conduit aujourd'hui à un engorgement des demandes d'autorisation de projet auprès de la DREAL BFC et de la Préfecture de Région qui autorise les projets de parcs éoliens. En août 2017, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté recensait 29 projets en cours de construction ou en fonctionnement pour environ 670 MW (voire Carte 1, page suivante).

En dépit de ces importantes capacités éoliennes sur le territoire, force est de constater que de nombreux projets se heurtent à une opposition organisée. Par exemple 32 sites (pour une puissance d'environ 932 MW) ont obtenu une autorisation préfectorale, mais leur construction n'a pas démarré,

¹ Etablissement Public de Coopération Intercommunale, comme par exemple une Communauté de Communes.

² L'installation d'une éolienne « standard » correspond à environ 20 000 € de recettes fiscales par an, que se partagent les communes concernées et l'intercommunalité dont elles font partie (EPCI). Cette répartition dépend fortement du régime fiscal de l'EPCI et des négociations menées entre communes et EPCI.

souvent pour des raisons de conflits avec la population locale³. Cette forte opposition organisée peut émaner d'habitants, de riverains, d'associations locales, régionales ou nationales (projet de la *Dame Blanche* dans le Doubs, *Montmort* en Saône-et-Loire...) et parfois même de certaines grandes entreprises locales (*Côte d'Armont* dans le Doubs). Bien entendu ces phénomènes d'opposition aux projets ne sont pas spécifiques à la Région Bourgogne-France-Comté. Cependant la littérature scientifique existante montre que les barrières à l'implantation d'un parc éolien sont fortes dans certains contextes (Chataignier & Jobert, 2003; Jobert & al., 2007).



Carte 1 : Parcs éoliens construits ou en projet en région BFC en août 2017 [source : DREAL]

Par la combinaison du grand nombre de projets identifiés sur le territoire régional (une centaine ont déjà été recensés⁴ par la DREAL BFC), des contextes localement très différents et du caractère fortement clivant de ce type de réalisation, le contexte régional actuel interroge fortement sur ce qui fait et ce qui ne fait pas *conflit* lorsqu'il s'agit de projets éoliens à l'échelle locale. Corollairement, on peut se demander s'il existe des configurations propices à l'acceptation locale des projets. C'est précisément ce que cherche à analyser la présente thèse.

³ Une quarantaine d'autres projets sont également en cours d'instruction.

⁴ Au-delà de ces projets « dans les cartons », de nombreux autres projets actuellement en étude de faisabilité pourraient émerger. Le territoire de la Communauté de Communes du Val d'Amour dans le Jura (24 communes 9 300 habitants) offre un exemple parmi tant d'autres : trois communes s'y présentent comme intéressées pour porter chacune un projet de parc éolien.

Cette conflictualité peut interroger lorsqu'on constate de fortes différences de réception locale des projets de parcs éoliens sur deux sites qui apparaissent comme très proches en distance et relativement semblables selon des critères paysagers. Par exemple, le projet de parc éolien de « Vaïte-Bussières » (Doubs) n'a connu aucun conflit d'ampleur importante avec la population des communes concernées. Le projet de la « Dame Blanche », à moins de dix kilomètres de là, dans un contexte paysager très proche, a suscité une forte opposition de la part des habitants et a débouché sur un vote défavorable au projet en conseil municipal. Au-delà de ces deux illustrations (ponctuelles et ne permettant pas une généralisation), le présent projet de recherche souhaite investiguer les raisons de la présence (ou de l'absence) de conflictualité pour les projets de parcs éoliens.

Pour ce projet, trois hypothèses principales ont été formulées :

- le contexte paysager et l'attachement de la population à ce contexte (Cass & Walker, 2009, Devine-Wright & Batel, 2017, Tuan, 1974) favorisent une opposition aux projets éoliens.
- si certains collectifs se positionnent, dans l'espace public, de façon homogène pour ou contre les parcs éoliens, leurs représentations et leurs préoccupations sont de fait très hétérogènes et relèvent d'argumentaires distincts (et parfois complémentaires) (Comby & al., 2014)
- certaines configurations (socio spatiales et temporelles) du jeu d'acteurs seraient plus polémogènes que d'autres (la présence d'une phase de concertation avec la population ou la présence du porteur de projet aux réunions publiques auraient tendance à atténuer la conflictualité, etc.)

Par rapport à ces hypothèses à tester, le travail de thèse mobilisera de concert trois entrées spécifiques :

- des analyses **paysagères** portant sur la *visibilité* des projets concernés mais également sur le contexte paysager (composition et configuration du paysage visible) dans lequel s'intègrent (s'intégreraient) les projets en question
- des analyses portant sur le **jeu d'acteurs** en présence (entre communes, EPCI, opérateurs, habitants, associations ...) et sur le **processus décisionnel** mis en place (phase de concertation, information autour du projet...)
- des analyses de **discours** portant sur la presse quotidienne régionale (PQR), la presse institutionnelle ainsi que des entretiens menés avec des acteurs sur 10 contextes représentatifs de la diversité des situations dans la région.

Les deux premières entrées citées sont bien identifiées par la littérature (Enevoldsen & Sovacool, 2016; Gueorguieva-Faye, 2006; Jobert & al., 2007, voir tableau 1 ci-dessous).

Site	Impact visuel
	Représentations du territoire et usages précédents du site concerné
	Propriété des terrains concernés
	Type d'économie locale
Portage du projet	Intégration locale des porteurs de projets
	Participation et concertation
	Création d'un groupe de soutien au projet
	Propriété future du parc éolien

Tableau 1 : Huit principaux facteurs d'acceptation locale des projets éoliens (Jobert & al., 2007, traduction de l'auteur)

Le présent projet de recherche, et la thèse associée, proposent deux apports scientifiques par rapport à la littérature existante.

Premièrement, nous souhaitons compléter l'analyse paysagère du site, habituellement focalisée sur la *visibilité* des aménagements depuis les lieux d'habitation, par un recours à la modélisation géographique et plus précisément à *PixScope*, un logiciel développé récemment au laboratoire Théma (Sahraoui & al., 2016). Une des innovations de ce projet réside dans la prise en compte de métriques paysagères incluant des indices de *composition* et de *configuration* du paysage (c'est-à-dire du contenu visuel en termes d'occupation du sol, comme des forêts, des champs ou des bâtiments...). Ces métriques permettent d'aller au-delà de la simple variable binaire (visibilité ou non depuis tel ou tel endroit) et peut potentiellement permettre de mieux comprendre comment la composition paysagère qui est complexe alimente les phénomènes d'opposition aux projets (par exemple les populations sont-elles plus opposées quand leur vue sur une forêt est menacée que quand leur vue porte sur un champ ?).

La première originalité du projet repose dans la prise en compte du contexte paysager et du rapport identitaire des populations à ce contexte (Devine-Wright & Batel, 2017) comme potentiels facteurs de conflit, en plus d'une approche par la visibilité déjà éprouvée par d'autres recherches. Ensuite, nous souhaitons confronter ces métriques paysagères avec le ressenti des habitants (que pensent-ils de certains paysages lorsque ceux-ci incluent des éoliennes ?). Pour cela, une enquête par photo-questionnaire sera effectuée en ligne, auprès d'habitants concernés par des projets éoliens mais également auprès d'une population plus large (ruraux non concernés directement, urbains). La combinaison du ressenti associé à certains types de paysage avec des métriques « objectivées » de composition et de visibilité permettra potentiellement d'identifier des projets plus polémogènes que d'autres. Ces éléments pourront être précieux en termes de planification et d'aide à la décision dans le choix et la priorisation des futurs projets.

Un deuxième apport majeur proposé par le projet Eole-BFC est de construire une analyse des *discours* portés sur les différents projets de parcs éoliens. Cet aspect est aujourd'hui faiblement pris en compte dans l'analyse des dynamiques d'acceptation locale lorsqu'il s'agit d'éolien. Si quelques études de cas sont menées autour des discours liés à un nombre restreint de projets (Leibenath & Otto, 2014), il n'existe aujourd'hui dans la littérature aucune analyse systématique des discours portés sur les projets à une échelle régionale (Comby, 2016). La maturité de logiciels comme TXM (et plus largement de la méthode de la textométrie) permet d'analyser précisément de corpus de textes nombreux et de taille conséquente, en identifiant les invariants et les spécificités discursives pour certains projets et pour certains types d'acteurs (porteurs de projets, élus, habitants, associations...) (Comby, 2016). Concrètement, la partie « discours » s'appuiera sur :

- la construction et l'analyse d'un corpus constitué d'articles issus de la presse quotidienne régionale. Ces corpus seront recueillis sous format numérique via la plateforme *Europresse* depuis 2008 pour *l'Est Républicain* et 2003 pour le *Bien Public*. D'autres titres et d'autres périodes pourront être ajoutés si besoin. Cette analyse diachronique visera à mettre en lumière, par une approche quantifiée, les traits communs et les différences dans des argumentaires en fonction des espaces et/ou des acteurs considérés (Comby & le Lay, 2014).
- d'articles issus de la presse institutionnelle (communes, EPCI, Régions...) recueillis sous format numérique ou papier, ponctuellement, pour éclairer la chronologie et les représentations des études de cas. Ces documents alimenteront une approche plus qualitative et plus contextuelle des études de cas choisies.
- des entretiens menés sur 10 cas représentatifs de la diversité des situations régionales. Différents acteurs seront contactés pour représenter les différents points de vue, des contextes variés ainsi que des fonctions ou des statuts complémentaires. Ces entretiens semi-directifs d'environ une heure s'effectueront grâce à un guide d'entretien pour faciliter les

comparaisons, ils seront retranscrits et feront l'objet d'une analyse de contenu et de données textuelles.

Le projet « Eole-BFC » propose d'appliquer à une thématique émergente sur le territoire régional, des méthodes développées et maîtrisées de longue date par les deux laboratoires qui sont les principaux partenaires de ce projet : ThéMA (*PixScape*, analyse du paysage visible) et ELLIADD (TXM, analyse de contenu et de discours). Cette approche interdisciplinaire repose sur des passerelles entre des savoir-faire reconnus qui méritent d'être combinés pour gagner encore en pertinence.

Calendrier et candidature

Questions et informations : Thomas Buhler / 03 81 66 54 81 / thomas.buhler@univ-fcomte.fr

Dossier de candidature à envoyer jusqu'au **8 juin 2018** aux trois adresses ci-dessous

thomas.buhler@univ-fcomte.fr / jean-christophe.foltete@univ-fcomte.fr / emeline.comby@univ-fcomte.fr

Le dossier demandé contiendra (1) un CV ; (2) une lettre de deux pages présentant les motivations ainsi que les apports au travail de doctorat par le/la candidat.e ; (3) un relevé des notes de Master 1 et du premier semestre de Master 2 (ou équivalent) ; (4 - *facultatif*) une lettre de recommandation d'un.e enseignant.e ou d'un.e encadrant.e de mémoire.

Pour les candidat.e.s présélectionné.e.s, les entretiens auront lieu les **19 et 20 juin** en visioconférence.

La thèse débutera au 1^{er} octobre 2018 avec un financement de trois ans.

Profil recherché

- **Master 2** obtenu (ou en cours) en Géographie / Aménagement **ou Diplôme d'ingénieur** obtenu (ou en cours) en Aménagement / Urbanisme (du type INSA Lyon GCU, UTC Compiègne GSU ou équivalent...)
- Maîtrise des SIG, des bases de données relationnelles
- Connaissance des techniques d'enquête en SHS (*entretiens, questionnaire*)
- Bonne connaissance des acteurs de l'aménagement
- Qualités rédactionnelles et de communication orale
- Autonomie et proactivité

Lieu de travail

La thèse sera menée au laboratoire ThéMA, site de Besançon (32 rue Mégevand). Des déplacements de terrain sont à prévoir sur différents sites de projets éoliens dans la Région Bourgogne Franche-Comté ainsi que pour les communications liées à ce travail de recherche.

Bibliographie du projet

- Burger, C. (2014), "L'éolien est-il soluble dans le territoire ? Territorialisation d'une politique d'aménagement durable", thèse de doctorat de l'université de Reims-Champagne-Ardenne, sous la direction de François Mancebo et Nicolas Buclet, 387 p.
- Cass, N., Walker, G. (2009), "Emotion, and Rationality: The Characterisation and Evaluation of Opposition to Renewable Energy Projects.", *Emotion, Space and Society*, 2(1), 62–69.
- Chataignier, S., Jobert, A. (2003), "Des éoliennes dans le terroir. Enquête sur « l'inacceptabilité » de projets de centrales éoliennes en Languedoc-Roussillon", *Flux*, 54.
- Comby, E., Le Lay, Y.-F. (2014), "Communiquer sur le patrimoine naturel. Discours de presse locale dans les Ramières de la Drôme, Rhône-Alpes (1981-2008)", *Développement Durable & Territoires*, 5 (2).
- Comby, E. (2016), "L'analyse de données textuelles et l'acceptation sociale", in Depraz, S., Cornec, U., et Grabski-Kieron, U. (dir.), *Acceptation sociale et développement territorial*, Lyon, ENS Editions, p.131-136.
- Comby, E., Le Lay, Y.-F., Piégay, H. (2014), "The achievement of a decentralized water management through stakeholder participation. An example from the Drôme River catchment area in France (1981-2008)", *Environmental Management*, 54, 1074-1089
- Cowell, R., Bristow, G., Munday, M. (2011), "Acceptance, Acceptability and Environmental Justice: The Role of Community Benefits in Wind Energy Development.", *Journal of Environmental Planning and Management*, 54(4), 539–557.
- Devine-Wright, P., Batel, S., (2017), "My neighbourhood, my country or my planet? The influence of multiple place attachments and climate change concern on social acceptance of energy infrastructure", *Global Environmental Change*, 47, 110–120.
- Enevoldsen, P., Sovacool, B.K. (2016), "Examining the social acceptance of wind energy: Practical guidelines for onshore wind project development in France ", *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, 53, 178–184.
- Gueorguieva-Faye, D. (2006), "Le problème de l'acceptation des éoliennes dans les campagnes françaises : deux exemples de la proximité géographique", *Développement Durable & Territoires*, 7.
- Jobert, A., Laborgne, P., Mimler, S. (2007), "Local acceptance of wind energy: Factors of success identified in French and German case studies", *Energy Policy*, 35, 2751–2760.
- Leibenath, M., Otto, A. (2014), "Competing Wind Energy Discourses, Contested Landscapes", *Landscape Online*, 1–18.
- Nadaï, A., Labussière, O. (2009), "Wind power planning in France (Aveyron), from state regulation to local planning", *Land Use Policy*, 26(3), 744-754.
- Nadaï, A., Labussière, O. (2010), "Birds, Wind and the Making of Wind Power Landscapes in Aude, Southern France", *Landscape Research*, 35(2), 209-233
- Petrova, M.A. (2016), "From NIMBY to Acceptance: Toward a Novel Framework - VESPA - For Organizing and Interpreting Community Concerns.", *Renewable Energy*, 86, 1280–1294.

Sahraoui, Y., Vuidel, G., Foltête, J.-C., Joly, D. (2016), "PixScape – un outil logiciel intégré pour l'analyse du paysage visible", *Cybergeo*.

Stigka, E.K., Paravantis, J.A., Mihalakakou, G.K. (2014) "Social Acceptance of Renewable Energy Sources: A Review of Contingent Valuation Applications", *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, 32, 100–106.

Tuan, Y.-F. (1974), *Topophilia: a study of environmental perception, attitudes, and values*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall, 260 p.

Sélection de publications des partenaires impliqués dans le projet

Bendinelli, M. (2014), "Modalité et stratégies discursives : l'exemple de HAVE TO. Analyse logométrique de l'expression de contraintes dans un corpus de débats présidentiels américains (1960-2008) ", in BANKS D., *Aspects linguistiques du texte politique*, Paris, *L'Harmattan*, 125-144.

Buhler, T. (2015), *Déplacements urbains : sortir de l'orthodoxie*, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, 123 p.

Buhler, T. (2015), "Politiques de déplacements urbains à Lyon. Une "acceptation sociale" qui cache des résistances d'usage", in Depraz, S., Cornec, U., et Grabski-Kieron, U. (dir.), *Acceptation sociale et développement territorial*, Lyon, ENS Editions, p.131-136.

Buhler, T., Bendinelli, M., Lethier, V., He, Y. (à paraître), "La textométrie pour révéler évolutions et oppositions dans les discours des politiques urbaines. Le cas des PDU français (2000-2015)", *Flux*, 112

Buhler, T., Signoret, P. (2017) "Suivre les consommations énergétiques et les déplacements quotidiens sur le temps long : Revisiter la méthode du panel à l'ère de la généralisation du smartphone", *Revue Internationale de Géomatique*, 27 (1), pp.113-142

Comby, E., Le Lay, Y.-F. (2014), "Communiquer sur le patrimoine naturel. Discours de presse locale dans les Ramières de la Drôme, Rhône-Alpes (1981-2008)", *Développement Durable & Territoires*, 5 (2)

Comby, E., Mosset, Y., de Carrara, S. (dir.) (2016), *Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter*, Lyon, ENS Editions

Comby, E. (2016), "L'analyse de données textuelles et l'acceptation sociale", in Depraz, S., Cornec, U., et Grabski-Kieron, U. (dir.), *Acceptation sociale et développement territorial*, Lyon, ENS Editions, p.131-136.

Grisoni, A., **Nemoz, S.** (2013), "La sociologie, discipline experte des controverses environnementales ? ", *VertigO*, 2013, 13(2).

Lethier, V., Viprey, J.-M. (2008), "Le discours de presse au XIXe siècle, pratiques socio-discursives émergentes", *Semen*, 25

Sahraoui Y., Youssoufi S., **Foltête J.C.** (2016), " A comparison of in situ and GIS landscape metrics for residential satisfaction modeling", *Applied Geography* 74: 199-210.

Sahraoui Y., Clauzel C., **Foltête J.C.** (2016), "Spatial modelling of landscape aesthetic potential in urban-rural fringes", *Journal of Environmental Management*, 181, 623-636.

Youssoufi S., **Foltête J.C.** (2013), "Determining appropriate neighborhood shapes and sizes for modeling landscape satisfaction", *Landscape and Urban Planning*, 110, 12-24.

Planning prévisionnel du projet

	Quels membres du projet ?	2018		2019		2020		2021
		semestre 2	semestre 1	semestre 2	semestre 1	semestre 2	semestre 1	
Discours	état de l'art							
	constitution d'un corpus d'articles de PQR [Europresse] et de presse institutionnelle							
	analyse de contenu / analyse de discours							
	construction d'une grille d'entretien avec les acteurs / sélection des sites emblématiques							
	entretiens auprès des acteurs d'une dizaine de cas							
	retranscription des entretiens							
	analyse des entretiens (contenu et discours)							
Paysage	état de l'art							
	relevé photographique sur certains sites éoliens emblématiques							
	mise en place d'une enquête par photo-questionnaire en ligne (acceptation / composition paysagère)							
	modélisation de la visibilité et de la composition paysagère des projets identifiés							
Acteurs	état de l'art							
	constituer l'organigramme des acteurs pour chaque projet / typologie à établir							
	chronologie du projet (types de phases génériques, ex: concertation, développement du projet par le							
	entretiens / partie jeux d'acteurs							
	analyse des jeux d'acteurs							
Rédaction	Rédaction de la thèse							
	Rédaction du Livre Blanc éolien							